38 - Bilan de la convention Ville - Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche Comté 2010-2012 - Convention d'objectifs, de moyens 2013-2015 - Versement d'un premier acompte

Mme l'Adjointe POISSENOT, Rapporteur : La convention pluriannuelle de trois ans avec l'Association «Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté» est arrivée à échéance le 31 décembre 2012.

Les grandes orientations guidant la politique municipale en matière d'accueil des enfants et des jeunes sont :

- l'accès aux loisirs pour tous par l'adaptation des équipements existants,
- le développement de l'éducation à la citoyenneté,
- la cohésion sociale et la vie collective dans les quartiers.

La Ville, dans le cadre de son objectif de développer l'accès des jeunes à l'information, aux loisirs, à la culture et à la formation, apporte son soutien au projet de l'Association.

A - Les orientations de la Ville

Cet objectif est inscrit dans le «volet jeunesse» du projet Besançon 2020.

Et notamment à travers les axes suivants :

- Parier sur la jeunesse, une génération d'acteurs citoyens

Concourir à une continuité et une cohérence de l'action éducative durant les temps de loisirs à travers trois missions : sociale, éducative et sanitaire.

L'enjeu est de construire une politique du temps libre pour l'ensemble de la jeunesse : l'expression et la création (l'occasion d'agir sur les choses, de modeler et de transformer les matériaux, de construire ou de reconstruire différemment son environnement, de découvrir et d'inventer) pour les moins de 11 ans, et plus tard, à l'adolescence et l'entrée à la vie d'adulte, favoriseront la prévention, la citoyenneté et l'insertion.

- Etre acteur de sa vie et de la vie de la cité, au coeur des générations

Inscrire le jeune dans un rôle d'acteur : acteur de sa propre vie, acteur de la vie locale, afin qu'il retrouve toute sa place et sa fonction sociale, doit être une ambition collective pour la Ville. Le Projet à construire pour mener cet objectif implique l'intervention active de tous, jeunes et adultes, à partir de projets et de situations qui stimulent la créativité et la participation de chacun.

A partir de l'objectif de favoriser le développement d'une citoyenneté effective et responsable des jeunes, la Ville permettra et assurera la mise en place et la conduite de dispositifs et d'actions notamment : d'accès aux droits et à l'information, d'aide aux projets (loisirs, éducatif, animation et vacances, santé et prévention, droits), de participation et de mobilité, de rencontres et d'échanges entre toutes les générations, et de prévention des risques.

Enfin, un plan local particulier de «lutte de la précarité chez les jeunes de 16 à 25 ans» est en cours et le CRIJ y participe aux côtés de la Ville et du CCAS, et d'autres acteurs jeunesse du territoire.

Permettre au jeune d'avoir une place d'acteur est primordial et passe par une intervention de proximité marquée par une ambition collective commune à l'ensemble des politiques publiques jeunesse des intervenants.

La «place» du jeune, sa fonction sociale, passe par une politique de la jeunesse homogène et transversale, dépassant les secteurs d'interventions, et par une approche locale et nouvelle. C'est une autre démarche qu'il faut avoir en construisant les projets et les actions : rendre acteurs les jeunes pour leur propre avenir, au coeur de la cité et des générations.

Suite à la sollicitation du CRIJ et de la commission de suivi qui s'est tenue le 19 décembre 2012, il est proposé au Conseil Municipal de poursuivre le partenariat avec le CRIJ pour les trois prochaines années 2013-2015 à travers une nouvelle convention d'objectifs, de moyens et de partenariat. Des avenants annuels programmatifs fixeront chaque année et à chaque fois que cela sera nécessaire les actions que la Ville entend soutenir financièrement.

B - Bilan 2010-2012 du partenariat Ville - CRIJ

La convention 2010-2012 fixait trois engagements du CRIJ : dynamiser l'accès des jeunes à l'information, favoriser la découverte de la vie associative et accentuer l'aide à l'insertion.

1°) Dynamiser l'accès des jeunes Bisontins à l'information

- Augmenter la visibilité des actions de la Ville en direction des jeunes

Entre 2010 et 2012, les supports de communication développés par le CRIJ ont profité activement à **la diffusion des informations** que la Ville de Besançon souhaitait porter à la connaissance des jeunes. Tous les supports d'information transmis par la Ville ont été mis à la disposition des jeunes qui ont fréquenté le CRIJ ou le PIJ de Planoise.

La diffusion du **journal TOPO** sur l'agglomération bisontine a été maintenue sur la période 2010/2012. Sur les 15 000 exemplaires tirés à partir de ceux qui sont insérés dans l'Est Républicain le dernier mardi du mois (115 000 ex) et dans le Progrès le dernier vendredi du mois (35 000 ex.), plus de 5 000 exemplaires sont à la disposition des jeunes dans une quarantaine de points relais répartis sur la Ville (maisons de quartier, accueils de jeunes, lycées, université, lieux publics...). Il est à noter par ailleurs qu'environ 35 % des articles publiés chaque année dans Topo étaient de résidence bisontine.

Avec près de 100 000 titulaires en Franche-Comté dont 52 000 sont originaires des arrondissements de Besançon et de Pontarlier, la **carte Avantages Jeunes** constitue le produit d'appel à l'information jeunesse et favorise globalement la visibilité des ressources proposées par le CRIJ et le réseau Information Jeunesse. Indépendamment des réductions et des gratuités qu'elle propose aux jeunes, elle encourage le comportement citoyen et solidaire des jeunes (action en faveur des Restos du cœur et du don du sang) et héberge des informations pratiques dans le livret qui l'accompagne.

Le nombre de connexions enregistrées par le **portail de la jeunesse en Franche-Comté** www.jeunes-fc.com s'est élevé à près d'un million de connexions uniques par an. Un accès personnalisé à son espace d'administration a été créé pour les services de la Ville de Besançon pour la publication directe d'informations et de liens vers son propre site internet. La création de newsletter et l'ouverture de pages thématiques sur Facebook ont par ailleurs élargi la visibilité des informations hébergées par www.jeunes-fc.com.

Depuis mai 2012, une **interface de création de sites internet** à la volée a été développée au sein du portail de la jeunesse en Franche-Comté. Les organismes qui le souhaitent peuvent désormais bénéficier d'une solution gratuite et simple pour créer leur propre site internet et le faire héberger par www.jeunes-fc.com. L'ensemble des informations publiées par un même organisme, visibles jusqu'à présent de manière dispersée dans les différentes rubriques du portail, peuvent désormais apparaître dans l'espace qui porte leur nom. Ce nouveau tri de l'information par organisme et par territoire complète l'entrée thématique privilégiée par le portail. Le site internet dédié à la promotion de l'événement «EnergieJeune 2012» et celui du PIJ de Planoise, mis en ligne au cours de l'automne 2012, ont profité de cette innovation.

L'utilisation de la vidéo comme nouveau support de diffusion de l'information a permis de compléter les méthodes de diffusion existantes et de développer l'attractivité de l'information auprès des jeunes. Depuis la création de ce service, en septembre 2010, près de 200 clips d'information ont été réalisés par le CRIJ.

La collaboration pérenne entre le service accueil-gestion de l'information de la Ville de Besançon et le CRIJ a permis de mettre à jour chaque année environ 120 fiches sur l'offre sportive et de loisirs ainsi que leurs lieux de pratique dans le Grand Besançon.

- Favoriser la venue des jeunes Bisontins au CRIJ et/ou au PIJ de Planoise

Entre 2010 et 2012, **le CRIJ** a enregistré une fréquentation régulière et constante d'environ 60 000 passages de jeunes par an pour une moyenne journalière supérieure à 200 visites.

La salle d'accueil principale du CRIJ a été réorganisée et propose désormais 8 espaces individuels de connexions câblées pour les jeunes qui disposent d'un ordinateur portable. Le service de connexion wifi a été rénové et modernisé. Il est dorénavant conforme à la réglementation en vigueur (Loi Hadopi). Entre 2010 et 2012, près de 6 000 comptes individuels ont été ouverts sur les postes informatiques publics, dotés d'une connexion internet et d'une suite bureautique. En parallèle, 2 écrans ont été installés pour une diffusion dynamique et permanente de l'information.

Depuis octobre 2011, le CRIJ propose **une ouverture en continu le mercredi** de 10 h à 18 h pour mieux correspondre aux demandes et aux besoins des jeunes. Le 31 octobre 2012, le CRIJ a obtenu par arrêté préfectoral le label «orientation pour tous» dans le cadre du Service Public de l'Orientation (SPO) et a renforcé son service de conseil personnalisé aux usagers.

Depuis mars 2011, la programmation mensuelle des ateliers d'animation de l'information, associant des intervenants extérieurs spécialisés, a permis de redonner de l'attractivité à certaines thématiques d'information. La Ville de Besançon a accompagné activement la promotion de ces temps forts en assurant l'impression et la diffusion d'affiches et de flyers auprès des jeunes Bisontins. En moyenne, une trentaine de jeunes ont participé aux différents rendez-vous proposés. Il s'agit ici de répondre à l'information jeunesse bisontine comme tous les points et bureaux informations jeunesse.

Ces dernières années, les questions posées par le public ont porté à près de 80 % sur l'emploi, les jobs, les stages, les métiers, les formations, suivies par celles qui concernaient la vie quotidienne et en particulier le logement (15 %).

La fréquentation du **PIJ de Planoise** a progressé au cours des trois dernières années, passant de 1 685 visites en 2010 à plus de 2 000 en 2012.

Indépendamment du relais de proximité que le PIJ de Planoise assure par rapport aux différents services du CRIJ, des actions spécifiques ont été conduites en faveur des jeunes du quartier.

En partenariat avec la coordination jeunesse de la Maison de Quartier, un site internet spécialement dédié aux jeunes de Planoise a été mis en ligne au cours de l'automne 2012 ; le PIJ a diffusé par ailleurs une newsletter mensuelle aux jeunes et aux organismes du quartier (850 abonnés en 2012).

L'expérimentation relative à l'accompagnement des élèves de 3^{ème} des collèges Diderot et Voltaire, pour la recherche de leur stage de découverte du monde du travail de 3 jours, a été reconduite et élargie aux élèves du Collège Stendhal de Montrapon. Depuis sa mise en place, 239 élèves ont profité du dispositif.

Sur le même principe que les ateliers mensuels d'animation de l'information proposés par le CRIJ, le PIJ organise des mercredis thématiques centrés sur la diffusion d'informations spécifiques, avec la participation de nombreux partenaires. Plus de 200 jeunes du quartier y ont participé depuis leur mise en place.

- Développer des stratégies de portage de l'information «hors les murs»

Si le journal TOPO, la carte Avantages Jeunes et le portail de la Jeunesse en Franche-Comté favorisent la diffusion «hors les murs» de l'information, le CRIJ et le PIJ de Planoise participent activement à certaines manifestations et actions bisontines (forum des associations, salon studyrama, EnergieJeune, fête de quartier, Paroles en tête...).

2°) Valoriser et soutenir l'expression, l'initiative et les projets de jeunes

- Valoriser les expériences de jeunes réussies et favoriser l'émulation

Depuis trois années, afin de valoriser les expériences réussies et d'inspirer de nouveaux jeunes à s'engager dans la réalisation de projets originaux, le CRIJ s'est associé à la Ville pour l'organisation de l'événement «Energie jeune» qui valorise les «talents» de jeunes, favorise l'expression et les échanges, et présente les ressources existantes pour l'accompagnement des projets et initiatives de jeunes.

Le CRIJ a participé activement à l'organisation des rencontres professionnelles et des «Villages Jeunesse» et a permis de donner une dimension régionale à l'événement en développant un site dédié «energiejeune.fr» et une plateforme collaborative à partir du portail <u>de</u> la jeunesse en Franche-Comté. Il a réalisé et diffusé des «newsletters», publié des articles dans Topo, et réservé des pages dans le livret Carte Avantages jeunes pour promouvoir l'événement. Chaque année, il a par ailleurs intégré le lancement de la carte Avantages Jeunes à l'événement (tee-shirts, lots…).

- Soutenir et accompagner les projets individuels ou collectifs de jeunes

Pour encourager les jeunes et favoriser la réussite de leurs projets individuels ou collectifs, le CRIJ gère depuis juin 2010, en partenariat avec la Ville de Besançon, le CLAP Energie Jeune (Comité Local d'Aide aux Projets) et accompagne les porteurs de projets par un soutien technique et logistique. Un comité de validation et d'accompagnement a été mis en place et a attribué une aide financière à certains projets déposés sur le site «energiejeune.fr».

Entre 2010 et 2012, 239 dossiers ont été déposés par 1 000 jeunes sur energiejeune.fr. Ils concernaient 110 talents déclarés par 407 jeunes et 129 projets portés par 597 jeunes. Tous les projets ont été accompagnés par le réseau des partenaires du CLAP (accompagnateurs, experts ou parrains) qui recense 50 référents individuels issus de 36 organismes différents en 2012. 41 projets ont bénéficié d'une bourse financée par la Ville de Besançon.

Le CLAP a été retenu par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales dans le cadre d'une expérimentation nationale sur l'accompagnement des projets de jeunes et a été élargi au territoire régional en 2012.

Cf : délibération Aides aux initiatives et talents des jeunes

3°) Agir dans la complémentarité, renforcer les partenariats

De 2010 à 2012, le CRIJ a renforcé son partenariat avec la Mission Locale du Grand Besançon et les organismes concourant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes pour agir dans la complémentarité et mutualiser les compétences pour un meilleur service rendu aux jeunes. Cette intention s'est manifestée concrètement par la co-organisation des Rencontres Jeunes pour l'emploi et les jobs d'été, avec la Mission Locale du Grand Besançon, en partenariat avec Pôle Emploi, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et la Ville de Besançon, au mois de mars de chaque année, au Palais des Sports de Besançon. Lors de ces journées, près de 2 500 jeunes ont pu rencontrer des employeurs, des organismes de formation, des structures d'information et consulter des offres d'emploi, de jobs et de contrats en alternance. La manifestation a regroupé près de 70 organismes en 2012.

Durant les 3 années écoulées, le CRIJ et la Fédération des Particuliers Employeurs de Franche-Comté (FEPEM) ont organisé une journée spéciale «baby-sitting» à la rentrée scolaire. Deux espaces étaient proposés : le premier était dédié à la mise en relation directe des jeunes candidats à la garde d'enfants et des parents à la recherche d'un baby-sitter et le second était consacré à la diffusion d'informations pratiques de la FEPEM et de l'URSSAF. En 2012, le CRIJ a reçu plus de 100 candidatures de jeunes sur le bassin de Besançon et 80 parents sont venus les rencontrer lors de la journée en question.

Entre 2010 et 2012, le CRIJ a participé à certains événements organisés par ses partenaires. Il a par ailleurs organisé des manifestations et est intervenu en dehors de ses murs pour porter l'information au-devant des jeunes.

4°) Accompagner la vie quotidienne des jeunes Bisontins

A travers l'ensemble de ses actions (décrites ci-dessus), le CRIJ a accompagné la vie quotidienne des jeunes Bisontins entre 2010 et 2012.

La carte Avantages Jeunes constitue un des leviers principaux du CRIJ pour accompagner la vie quotidienne des jeunes. Entre 2010 et 2012, la diffusion de la carte Avantages Jeunes édition Besançon / Haut-Doubs est passée de 37 799 titulaires en 2008/2009 à 51 758 en 2011/2012. Au niveau régional, sur la même période, le nombre de porteurs est passé de 64 036 à 98 204.

La conception graphique de la carte Avantages Jeunes et de son logo sont désormais amenés à évoluer de manière significative tous les trois ans tandis que les trois éditions annuelles regroupées dans un même cycle triennal changeront et évolueront de façon plus modeste tout en générant des nouveautés dans le respect de la charte graphique établie pour le cycle. L'idée est de relancer une dynamique tous les trois ans tout en maintenant les repères graphiques donnés aux jeunes et aux partenaires durant trois années consécutives.

En septembre 2012, la carte Avantages Jeunes est entrée dans un nouveau cycle triennal marqué par un plan important de modernisation du dispositif (un logiciel de gestion, de suivi et d'évaluation centralisé par administration web en cours de développement, un site internet rénové et décliné en version mobile, une application Iphone / Androïd, un plan de communication moderne et dynamique...).

Pour information, le 1^{er} septembre 2012, une sixième édition de la carte Avantages Jeunes a été lancée en Suisse, sur les cantons du Jura et Jura Bernois, avec le soutien du programme de coopération territoriale européenne France-Suisse Interreg IV A 2007-2013.

C - Le Projet associatif du CRIJ de Franche-Comté 2013-2015

Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) de Franche-Comté agit sous l'égide du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

Le projet associatif du CRIJ se situe dans le cadre d'une **mission régionale de service public,** d'un réseau national et international encadrés par une charte européenne de l'information. Fort d'un savoir-faire et de près de 30 ans d'expérience, le CRIJ a développé des outils locaux et régionaux pour rendre effectif l'accès des jeunes à l'information.

Structure régionale dont le siège est fort logiquement situé dans la capitale régionale, le CRIJ a pour mission statutaire «de mettre à la disposition des jeunes Franc-Comtois, par tous les moyens appropriés, les informations dont ceux-ci souhaitent disposer dans tous les domaines et apporter son soutien à toute action en faveur des jeunes».

L'information des jeunes traite tous les sujets qui les intéressent ou les concernent dans leur vie quotidienne : enseignement, formation professionnelle, emploi, formation permanente, société et vie pratique, loisirs, vacances, étranger, sports... L'information doit être impartiale, complète, exacte, pratique, actualisée. L'accueil est gratuit, personnalisé et modulé selon la demande, de la mise à

disposition d'auto-documentation à l'entretien de face à face, plus adapté à une relation de conseils, d'aide à la démarche et à une approche globale des problèmes ou du parcours individuel du jeune. Il est dispensé par un personnel compétent et formé à cet effet.

Structure associative, le CRIJ voit coopérer en son sein des élus, des responsables associatifs d'éducation populaire, des fonctionnaires, des jeunes, des représentants du réseau régional et des salariés. Cette coopération permanente repose sur un état d'esprit : **celui d'être à l'écoute des jeunes**, de tous les jeunes de la région, y compris de ceux qui ne se manifestent pas.

Aussi, fort de ses atouts et de sa réactivité, le CRIJ propose de renouveler cet élan à son partenariat avec la Ville de Besançon pour la période 2010-2012 en mettant son expérience et ses savoir-faire au service du maintien et/ou du développement de nouvelles actions en faveur des jeunes Bisontins pour aboutir à quatre objectifs : dynamiser l'accès des jeunes Bisontins à l'information, valoriser et soutenir l'expression, l'initiative et les projets des jeunes, agir dans la complémentarité et renforcer les partenariats, et accompagner la vie quotidienne des jeunes Bisontins.

1°) Dynamiser l'accès des jeunes Bisontins à l'information

Augmenter la visibilité des actions de la Ville en direction des jeunes Favoriser la venue des jeunes Bisontins au CRIJ et/ou au PIJ de Planoise Développer des stratégies de portage de l'information «hors les murs»

Dans les années futures, **l'identification de référents thématiques** au sein de l'équipe Info/Doc du CRIJ permettra d'apporter des réponses plus efficaces aux questionnements du public. En renforçant leur connaissance dans un domaine en particulier, chacun d'entre eux sera en mesure de formuler des conseils personnalisés pertinents tenant compte de la situation de chaque usager et dépassant la simple primo-information. Cette intention s'inscrit dans le cadre du label «Orientation pour tous» du **Service Public de l'Orientation (SPO)** et pourra être accompagnée par la révision des horaires d'ouverture au public du CRIJ en fonction des demandes exprimées et/ou des besoins présumés.

Dans la continuité des projets récemment mis en place par le CRIJ, des actions seront programmées et annoncées pour continuer à **développer l'attractivité de l'information et favoriser la venue des jeunes** au CRIJ ; elles feront l'objet d'un plan de communication renforcé réfléchi et coordonné avec les services de la Ville. Les manifestations «jobs d'été» et «baby-sitting» seront reconduites.

Le CRIJ continuera à **exploiter la vidéo** comme nouveau support de diffusion de l'information et produira, réalisera et diffusera des clips d'information pratiques prenant en compte les initiatives développées sur la Ville de Besançon. L'utilisation coordonnée des réseaux sociaux du web sera également développée afin de renforcer l'attractivité des informations hébergées par le portail.

L'interface de création et d'hébergement de sites internet proposé par le portail de la jeunesse en Franche-Comté fera l'objet d'une communication spécifique en direction des opérateurs jeunesse de la Ville de Besançon et permettra à ceux qui le souhaitent de bénéficier d'une solution gratuite, simple et efficace pour créer leur espace sur la toile. Cette option pourra être élargie à la mise en ligne de sites destinés à la promotion ponctuelle des événements tournés sur la jeunesse bisontine et/ou des projets que les jeunes souhaiteraient valoriser par eux-mêmes.

Après les mini-sites Energie Jeune et Planoise Jeunesse, il peut être envisagé des sites sur les opérations comme Anim'été Jeunes avec des partenariats sur l'espace TIC mis en place durant les vacances par les accueils de jeunes municipaux.

Le **PIJ de Planoise** consacrera une attention particulière au développement et à la pérennisation des mercredis thématiques (découverte des métiers notamment), du service d'accompagnement des élèves de 3^{ème} dans la recherche de leur stage, à des actions de prévention (risques sanitaires, citoyenneté, sécurité routière...), de sa participation aux événements et manifestations du quartier, ou encore des actions favorisant l'accès des jeunes du quartier aux avantages proposés par la carte

Avantages Jeunes. Il animera par ailleurs un site internet dédié aux jeunes du quartier de Planoise et augmentera la fréquence de ces animations.

Le PIJ proposera des actions et animations en direction des autres quartiers de la Ville et une étude de faisabilité sera réalisée pour un projet de PIJ à l'Est bisontin.

2°) Valoriser et soutenir l'expression, l'initiative et les projets de jeunes

Soutenir et accompagner les projets individuels ou collectifs de jeunes Valoriser les expériences de jeunes réussies et favoriser l'émulation

Afin de valoriser les expériences réussies et d'inspirer de nouveaux jeunes à s'engager dans la réalisation de projets originaux, le CRIJ s'associera à la Ville de Besançon pour l'organisation d'un événement sur la Ville destiné à valoriser les «talents» jeunes, favoriser l'expression et les échanges, et présenter les ressources existantes pour l'accompagnement des projets de jeunes.

Le CRIJ développera la plateforme collaborative de suivi et d'accompagnement des projets de jeunes mettant en réseau l'ensemble des partenaires susceptibles d'apporter leurs contributions à la réussite des projets. En partenariat avec la Coordination Jeunesse et Inter'Ages de la Ville, il continuera à structurer et à installer le Comité Local d'Aides aux Projets «Energie Jeune» et développera le réseau de partenaires pour augmenter la qualité et l'impact de ce nouveau service. Il proposera des formations aux conseillers/référents identifiés dans la plateforme collaborative et éditera un guide des aides pour augmenter les ressources mises à la disposition de l'ensemble du réseau d'accompagnement.

Il développera des solutions pour soutenir les professionnels de la jeunesse en contact permanent avec les jeunes Bisontins pour enrichir leurs pratiques et renforcer la qualité de leurs missions.

Le CLAP pourra être élargi à d'autres bassins de la Région de Franche-Comté pour favoriser la mise en place d'un réseau de partenaires élargi à tout le territoire régional, au profit des jeunes Bisontins.

3°) Agir dans la complémentarité, renforcer les partenariats

Conformément à sa mission initiale, le CRIJ continuera à promouvoir les organismes susceptibles d'apporter leur contribution à la réussite des parcours de jeunes en mettant à leur disposition les outils qu'il a développés pour favoriser la visibilité de leurs services.

Le CRIJ continuera à travailler en étroite collaboration avec la Mission locale du Grand Besançon et les organismes concourant à **l'insertion sociale et professionnelle des jeunes** pour agir dans la complémentarité et mutualiser les compétences pour un meilleur service rendu aux jeunes. Cette intention se manifestera concrètement chaque année, au mois de mars, par la reconduction des rencontres jeunes pour l'emploi et les jobs d'été.

Le CRIJ développera des partenariats effectifs pour fédérer et soutenir les initiatives individuelles au profit d'action coordonnées et mutualisées garantissant une meilleure qualité du service rendu aux jeunes Bisontins.

4°) Accompagner la vie quotidienne des jeunes Bisontins

Afin de pérenniser le partenariat conclu entre la Ville de Besançon et le CRIJ au niveau du dispositif carte Avantages Jeunes, le plan de modernisation engagé en 2012 sera poursuivi pour augmenter l'accessibilité des jeunes Bisontins aux avantages de la carte et garantir une meilleure évaluation de ce que les jeunes en font (logiciel de gestion, de suivi et d'évaluation centralisé par administration web, site internet rénové et décliné en version mobile, applications Iphone / Androïd, plan de communication moderne et dynamique...).

D - Dispositions financières

Comme indiqué ci-dessus, la présente convention fera l'objet d'un avenant programmatif et financier pour 2013 qui sera présenté à un prochain Conseil Municipal.

Cependant, il est proposé d'assortir la signature de la présente convention du versement d'une avance égale à 3/12° de la subvention de fonctionnement votée en 2012 soit **13 125 €.**

En cas d'accord, la somme de 13 125 € sera prélevée sur les crédits de la ligne de crédit 65.422.6574.47047.

Propositions

Après avoir pris connaissance du bilan de la précédente convention pour la période 2010-2012, du présent rapport et du projet de convention triennale, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser M. le Maire à signer la nouvelle convention d'objectifs, de moyens 2013-2015 avec l'Association «Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté»,
- d'autoriser le versement d'un acompte sur la subvention de fonctionnement 2013 d'un montant égal à 3/12° de la subvention 2012 (52 500 €), soit 13 125 €.

«M. LE MAIRE: C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. GHEZALI n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 29 janvier 2013.